

DUER+

Depuis 2001, le Document Unique d'Évaluation des risques est **obligatoire**. Il s'inscrit dans une démarche de prévention qui vise à limiter les accidents desquels vous pourriez être victimes et améliorer vos conditions de travail.

Vos besoins

- ✓ Vous n'avez pas encore réalisé votre DUER et souhaitez être accompagné dans son remplissage
- ✓ Vous souhaitez être accompagné
- ✓ Vous aimeriez bénéficier d'un regard extérieur sur vos pratiques et sur vos installations pour évaluer les risques existants sur votre exploitation

Objectifs

- ✓ Evaluer les situations à risques et les dangers sur votre exploitation
- ✓ Faire le point sur les mesures préventives déjà mises en place
- ✓ Faire le point sur les mesures préventives à mettre en place
- ✓ Etablir un plan d'action, compatible avec la réglementation

Contenu de la prestation

Intervention en élevage

- ✓ Tour d'élevage : observation des installations et questionnement sur les pratiques
- ✓ Aide au remplissage du DUER
- ✓ Etablissement d'un plan d'action, compatible avec la réglementation
- ✂ Pour les élevages en service technique : Le DUER est transmis à votre conseiller habituel qui pourra vous accompagner dans la mise en œuvre des améliorations à faire

En option : visite de suivi

Le conseiller spécialisé programme avec vous une intervention supplémentaire dans un délai d'un an. Cette intervention aura pour objectifs de :

- ✓ **Mettre à jour votre DUER** : la mise à jour doit être effectuées à minima une fois par an et également suite à un incident ou une nouveauté sur l'exploitation (atelier, matériel...)

Coût de la prestation

Votre conseiller d'élevage vous établira un devis comme suit :

Tour d'élevage	2h x 53,81 €/h + forfait déplacement : 22,33 € = 129,95 € HT
Visite de suivi (en option)	
Coût Total	Sans visite de suivi : 129,95 € HT

Nos points forts

- ✓ Vous bénéficiez d'un conseiller spécialisé ayant un regard extérieur pour mieux cibler les risques sur votre exploitation
- ✓ Votre conseiller spécialisé connaît bien les conditions particulières de votre zone et de votre système de production.
- ✓ Votre conseiller d'élevage habituel est associé au travail du conseiller spécialisé. Cela permet de suivre la mise en place des modifications à apporter sur l'exploitation.